

Compte rendu de la réunion du conseil municipal du vendredi 11 Avril 2014 à 20H00

Ordre du jour :

1. Election des délégués aux divers syndicats :
 - a. Syndicat du RPI (SRPI)
 - b. Syndicat du plateau de Tarcenay (SIVOM)
 - c. Syndicat de la Haute Loue
 - d. Comité National d'Action Sociale (CNAS)
2. Détermination des différentes commissions
3. Demande de subvention des différents Collèges
4. Rémunération de l'Agent recenseur
5. Indemnités de fonction des élus
6. Nouvelle convention avec les chantiers départementaux
7. Vote des 4 taxes
8. Entretien terrain quartier des Dolines
9. Etude du budget primitif :
 - a. Budget assainissement
 - b. Budget « quartier des Dolines »
 - c. Budget général
10. Informations et questions diverses

Monsieur le Maire ouvre la séance à 20H00

Présents : Mr le Maire Didier LAITHIER, Mmes Françoise RETHORE, Sandra BURDIN, Marie Christine ROBERT, Laurence LAITHIER, Catherine ROBIN, MM Yves RETHORE, Mario PERSONENI, Julien EHLINGER, Julien BADSTUBER, Michel VERNEREY.

Absent(s) :

Excusé(s) :

A la demande de Monsieur le Maire, Mme Anne Marie FOLTETE, secrétaire de mairie, est présente pour la question N°9 de l'ordre du jour, concernant le budget primitif 2014.

Secrétaire de séance : Michel VERNEREY est élu secrétaire de séance et en accepte la charge.

1. Election des délégués aux divers syndicats : Monsieur le Maire nous signale que pour élire ces délégués et suppléants, les votes se feront à bulletin secret.
 - a. Syndicat du RPI (SRPI): Monsieur le Maire est délégué d'office, Julien EHLINGER et Sandra BURDIN sont candidats aux fonctions de délégués et Laurence LAITHIER est candidate pour la fonction de suppléante.
Julien EHLINGER et Sandra BURDIN sont élus délégués à l'unanimité
Laurence LAITHIER est élue suppléante à l'unanimité
 - b. Syndicat du plateau de Tarcenay (SIVOM) : Mario PERSONENI, Yves RETHORE et Michel VERNEREY sont candidats à la fonction de délégué titulaire, Monsieur le Maire délégué suppléant.
Mario PERSONENI, Yves RETHORE, Michel VERNEREY, Didier LAITHIER sont élus à l'unanimité.

Pour le RPI et le SIVOM les délégués suppléants peuvent assister et participer activement aux réunions mais ne participent pas au vote.
 - c. Syndicat de la Haute Loue : Marie Christine ROBERT et Mario PERSONENI sont candidats à la fonction de délégué et Michel VERNEREY et Françoise RETHORE sont candidats à la fonction de suppléant.

Marie Christine ROBERT et Mario PERSONENI sont élus délégués à l'unanimité

Michel VERNEREY et Françoise RETHORE sont élus suppléants à l'unanimité

Remarque : Michel VERNEREY est suppléant de Marie Christine ROBERT, déléguée

Françoise RETHORE est suppléante de Mario PERSONENI, délégué

- d. Comité National d'Action Sociale (CNAS) : Monsieur le Maire en qualité d'élu et Anne Marie FOLTETE, en qualité d'agent.

A noter qu'une 1^{ère} réunion pour le Syndicat du plateau de Tarcenay (SIVOM) aura lieu le vendredi 18 Avril 2014 à 20H30

2. Détermination des différentes commissions

Mr le Maire fait partie de toutes les commissions.

- Commission communication
Françoise RETHORE (responsable), Marie Christine ROBERT, Sandra BURDIN et Catherine ROBIN
- Commission bois
Michel VERNEREY (responsable), Yves RETHORE, Mario PERSONENI et Julien EHLINGER
- Commission cérémonies
Sandra BURDIN (responsable), Marie Christine ROBERT, Catherine ROBIN, Julien BADSTUBER et Julien EHLINGER
- Commission bâtiments communaux
Michel VERNEREY (responsable), Françoise RETHORE, Marie Christine ROBERT et Julien BADSTUBER
- Commission cimetière
Françoise RETHORE (responsable), et Catherine ROBIN
- Commission quartier des Dolines
Tous les conseillers
- Commission sentier karstique
Sandra BURDIN (responsable), Marie Christine ROBERT et Benoit DECREUSE
- Voirie
Michel VERNEREY (responsable), Marie Christine ROBERT, Yves RETHORE, Sandra BURDIN, Julien BASTUBER et Mario PERSONENI
- Commission CCPO (sous réserves de nouvelles dispositions)
 - Voirie : Yves RETHORE
 - Déchets : Sandra BURDIN
 - Finances : Marie Christine ROBERT
 - Gens de voyage : Julien BADSTUBER
 - Développement touristique : Marie Christine ROBERT

-A noter qu'une 1^{ère} réunion pour le sentier karstique aura lieu avec tous les conseillers ainsi que Benoit DECREUSE le lundi 28 Avril 2014 à la mairie (20H30).

-Une réunion aura lieu le mardi 29 Avril 2014 à la mairie (20H00) avec tous les conseillers et Mr BONNEFOY

-Le conseil municipal accepte l'ouverture de la 2^{ème} porte du cimetière, sous réserve que les lieux soient respectés !...

3. Demande de subvention des différents Collèges

Après un tour de table, Mr le Maire, propose qu'une subvention de 25 € / an soit attribuée aux Jeunes du village inscrits en Collège pour les voyages d'études.

Vote pour, à l'unanimité.

4. Rémunération de l'Agent recenseur

Mr le Maire rappelle que Madame FERY a assuré ce travail sur le village en 2014.

La dotation de 968,00 € versée par l'Etat à la commune sera reversée à Mme FERY, après déduction des charges patronales, soit un net à payer de 773,84 €.

Vote pour, à l'unanimité.

5. Indemnités de fonction des élus

Mr le Maire, propose que l'indemnité de Monsieur le Maire soit fixée à 16% de l'indice maximum de la fonction publique et que l'indemnité de chacun des adjoints soit fixée à 5% du même indice.

Vote pour, à l'unanimité.

6. Nouvelle convention avec les chantiers départementaux

Mr le Maire propose que la convention soit reconduite entre la commune et les chantiers départementaux (personnel en réinsertion), pour une dizaine de journées de travail sur le territoire de la commune de MEREY, au tarif unitaire de 470 € (environ).

A noter que les journées réellement faites sont à la demande de la commune en fonction du travail et si elles ne sont pas réalisées à la date de la dite convention, elles ne sont pas dues.

La commune de MEREY souhaite quitter le SIVOM, et cette convention sera remise en cause dès que cela sera fait.

7. Vote des 4 taxes :

Habitation, Foncier bâti, Foncier non bâti, et cotisation foncière des entreprises.

Mr le Maire, propose de ne pas apporter d'augmentation à ces 4 taxes à la date d'aujourd'hui. Une révision à l'automne pourra être réexaminée.

8. Entretien terrain quartier des Dolines

Ce terrain nécessite un entretien sur la totalité de sa surface. Ce travail sera proposé aux GAEC LOIZON et RETHORE, sachant que le 3^{ème} agriculteur du village, le GAEC LAITHIER n'est pas intéressé.

Cette proposition sera faite sans bail (sans contrainte pour la commune), moyennant une contrepartie financière (qui sera définie à la réunion du conseil municipal du 25 avril 2014) ou un travail au service de la commune nécessitant l'emploi d'engins agricoles (à définir en fonction des besoins.....)

9. Etude du budget primitif :

a. Budget assainissement :

Les dépenses principales sont le remboursement de l'emprunt pour la station d'épuration ainsi que pour la maintenance.

Il n'y a pas d'autres travaux prévus sur ce budget

b. Budget quartier des Dolines :

La seule dépense prévue est le solde à verser au tribunal administratif pour l'enquête publique (1484 €)

c. Budget général :

Recettes : la dotation de l'état est inférieure de 3 500 €.

Le revenu en ce qui concerne la cubature de la carrière est inférieur de 22 600 € à l'exercice précédent.

Dépenses : La somme de 30 000 € est à provisionner pour les frais de gardiennage ONF de 2012 (13 319,12 €) et 2013 (16 752,99 €).

Investissements :

Les travaux sur les réservoirs de la commune sont budgétisés à hauteur de 40.000 €

Les travaux de la salle des fêtes sont budgétisés à hauteur de 50 500 €

Pour ces 2 travaux (engagés en 2013), 2 subventions ont été reportées pour un montant total de 25 348 €.

10. Informations et questions diverses

- Les fêtes et cérémonies :

- Le 14 Juillet 2014 : cette année, le feu d'artifice aura lieu sur le site de la commune de MEREY. Pour un coût d'environ 1400.00 € (prestation complète, y compris le son...). Nous sommes dans l'attente d'autres devis.
- Le 11 novembre 2014 : cette année ce sera à MEREY, en regroupant, comme d'habitude, les 3 communes. Ce sera l'occasion de donner une importance toute particulière pour ce centenaire, avec, pourquoi pas, l'accueil d'une fanfare !...
- Le 08 Mai : à Villers sous Montrond
- La fête des mères : fixée au 28 Mai 2014
- Le repas des anciens : Ce sera le 10 Janvier 2015, et il est décidé que les personnes nées en 1954 et avant seront invitées.
- La Saint Sébastien : fixée au 24 Janvier 2015
- Les réservoirs d'eau : L'accès aux réservoirs d'eau est exclusivement réservé aux personnes de la commune, sous peine de sanctions. Mme Françoise RETHORE se propose de réaliser une affiche qui sera installée sur place.
- Les Camps de Jeunes : Le camp MEJ et le camp spéléo auront lieu courant Juillet 2014.
- Les subventions : Mariage-naissance-décès-Anniversaire (90 ans)

La municipalité offrira un cadeau pendant toute la durée du mandat.

Dans un souci de transparence, et à la demande de Mr le Maire, Mme Anne Marie FOLTETE nous présente un état des lieux de la trésorerie de la commune.

Mr Le Maire clôt la séance à 11H55

Michel VERNEREY, secrétaire de séance

à MEREY sous MONTROND, le 14 Avril 2014
Le Maire, Didier LAITHIER

